Le dernier INTENDANT de PICARDIE

BRUNO D'AGAY

TDS

n° 13

Textes et
Documents
sur la
Somme

DE PAR LE ROI.

FRANÇOIS-MARIE BRUNO, COMTE D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Villers, Mutigney, Bemond & autres Lieux ; Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, ancien Avocat-Général du Parlement de Beſançon, Intendant de Juſtice, Police, Finances, & des Troupes de Sa Majeſté en Picardie, Boulonnois, Pays conquis & reconquis.

Bulletin du Service Educatif
des Archives de la Somme

Amiens, le 15 janvier 1986

AVANT-PROPOS

T.D.S aborde, avec ce numéro 13, sa troisième année. Nous renouvelons nos remerciements au Conseil général de la Somme, dont la générosité permet cette publication pédagogique, et à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui soutient chaleureusement notre entreprise.

Nous nous efforcerons, comme par le passé, de présenter aux maîtres et à leurs élèves un choix de thèmes et de documents aussi variés que possible, et utilisables de l'école élémentaire au lycée.

Toutes suggestions ou critiques, tous témoignages sur l'utilisation en classe de T.D.S. seront toujours les bienvenus.

Nous rappelons que T.D.S. est destiné aux bibliothèques des circonscriptions primaires et aux C.D.I. des établissements secondaires. Pour les enseignants, à titre individuel, et pour le grand public, le C.R.D.P. réédite chaque année, à prix coûtant, l'ensemble des T.D.S. de l'année précédente en un fascicule. (Année 1984 : en vente au C.R.D.P

A.M. COUVRET
Directeur des Services d'Archives

X. LOCHMANN
Professeur animateur du Service Educatif

INTRODUCTION

L'objectif de ce dossier est d'évoquer la personnalité et l'oeuvre de **Bruno d'AGAY**, dernier **intendant de Picardie,** l'un de ces grands administrateurs de la France d'Ancien Régime, dont l'activité, à bien des égards, rappelle celle de TURGOT à Limoges.

Il est évidemment impossible d'embrasser, dans le cadre modeste de ce bulletin, l'ensemble des domaines dont s'est occupé Bruno d'AGAY ; une thèse y suffirait à peine. Mais nous espérons que les documents présentés ici permettront à nos élèves de mieux comprendre quels étaient ces agents du pouvoir royal, "**Commissaires départis** pour l'exécution des ordres de Sa Majesté" dans les provinces, "**Intendants de Justice, Police, Finances**".

Les Intendants

Ces hauts fonctionnaires, mis peu à peu en place au XVIIe s., symboles de l'absolutisme royal, étaient "**commissaires**", et non "officiers" comme la plupart des fonctionnaires de l'époque. Ils n'étaient donc pas propriétaires d'une charge, mais, "commis" par le roi, ils étaient **révocables à tout moment.** Leurs attributions, soigneusement détaillées dans leur "commission" d'Intendant, étaient, comme le rappelle **M. Marion** dans son "**Dictionnaire des Institutions**", "...en vérité illimitées : finances (et particulièrement répartition des impôts), agriculture, industrie, ponts et chaussées, arts et métiers, commerce, marchés, mines, police, approvisionnements, état sanitaire, ordre public, moralité publique, assistance, recrutement des troupes, logement des gens de guerre, fournitures militaires, milices, étapes, solde, affaires ecclésiastiques, religionnaires, collèges, librairie, Universités, administration des municipalités, tutelle des communautés, etc..., il n'est rien dont ils ne s'occupent..."

Bruno d'Agay

Né à Besançon le 7 novembre 1722, **François Marie Bruno d'AGAY** appartient à une vieille famille comtoise anoblie en 1464, dont plusieurs membres avaient fait carrière dans la magistrature. (voir doc. 2 : généalogie des d'AGAY).

Avocat général au **Parlement de Besançon** en 1747, Bruno d'Agay devient **Maître des Requêtes** en 1759, Président au Grand Conseil en 1764, **Intendant de Bretagne** en 1767. C'est le 29 novembre 1771 qu'il est nommé **Intendant de Picardie,** poste qu'il occupe jusqu'à la suppression de l'Intendance en 1789-1790. Retiré des affaires, il meurt en 1805. C'est là un cursus relativement traditionnel dans lequel il faut cependant souligner la longueur exceptionnelle du séjour à Amiens.

Homme des Lumières, Bruno d'AGAY s'est intéressé à tout. Ouvert aux progrès de toute nature il s'est attaché à développer l'agriculture et l'industrie de sa généralité, encourageant les "Sciences et les Arts" dans toutes les acceptions de ces termes. Homme de coeur, il s'attacha à soulager les populations auxquelles il procura aide matérielle et morale. Il s'occupa avec passion des routes et surtout des canaux dont il souligna l'intérêt en 1782 dans un "**Discours sur les Avantages de la Navigation Intérieure**". Profondémen t attaché à sa province, il joua un rôle d'arbitre entre les exigences centralisatrices de Versailles et les intérêts particuliers de ses administrés dont il semble avoir su conquérir, et conserver pendant 18 ans, l'affection et l'estime, comme le montrent les deux exemples ci-dessous, témoins d'une certaine qualité de relations.

FRANÇOIS MARIE BRUNO,

COMTE D'AGAY,

Intendant de Picardie.

Virtuti, justitiæ, humanitati, Civitas Sanquintinensis offerebat.

1786.

doc. 1

Bruno d'Agay et sa province

En 1786, Bruno d'AGAY avait failli succomber à une grave maladie. Pour célèbrer sa guérison, la ville de Saint-Quentin, qui ressortait de la généralité d'Amiens, avait fait graver un portrait de l'Intendant (voir document 1), sous lequel on pouvait lire ce quatrain :

"D'un tendre ami du Peuple éterniser l'image,
C'est rendre à la vertu le plus touchant hommage,
Le sort cruel est prêt à lui ravir le jour,
Mais le ciel attendri le rend à notre amour".

Le 17 novembre 1787, Bruno d'AGAY prononce, comme Commissaire du Roi, un discours à l'ouverture de la première session de **l'Assemblée Provinciale de Picardie.** C'est presque une sorte de testament politique. Nous en retiendrons trois courtes citations :

"... le bonheur de cette province sera la plus précieuse récompense de mes anciens travaux..."

"... un attachement qui ne s'éteindra qu'avec les derniers sentimens de ma vie".

"... le tendre intérêt de la reconnoissance qui m'attache inviolablement à cette province".

Quelques éléments bibliographiques

1. M. MARION. "Dictionnaire des Institutions de la France. XVI I e - XVIIIe s." Paris, Picard, 1984. (réimpression de l'édition de 1923).

2. Annales du CRDP. "Illustrations Picardes" n° 3. "Bruno d'AGAY, Intendant de Picardie 1771-1790" par J.M. DECONINCK. Amiens, 1965.

3. BOYER DE SAINTE SUZANNE. "Les Intendants de la généralité d' Amiens (Picardie et Artois)", Paris, Paul Dupont, 1865.

4. G. DURAND. "Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790". Somme, Tomes II et III, série C. Administrations Provinciales. Amiens, 1888-1892.

   Cet ouvrage, consultable à la salle de lecture des Archives Départementales, analyse, souvent de façon détaillée, le contenu des liasses de la série. On y trouvera de nombreux témoignages de l'activité de Bruno d'Agay.

A M. Le Controlleur Général

Le 6. 9bre 1772.

M.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME ARCHIVES C 741

Nª Ces vieux Batimens n'appartiennent ni au Roy ni a la ville; on en paye le loyer aux propres

Le logement que j'occupe à Amiens consiste en quelques Corps de vieux batimens dont mes prédecesseurs ont fait à grands frais un Espéce d'Ensemble, qui, malgré leurs soins, est fort incommode. Je me determinerois cependant à continuer de l'habiter si ces vieux batimens, qui ne sont plus susceptibles d'être reparés, n'Ecrouloient pas de toutes parts et n'étoient dans un Etat à faire aprehender quelque accident funeste; Il s'en est peu fallu, à la fin du mois de mars dr, que moi et ma maison nous n'ayons été les victimes des vices intérieurs de ce Local. mais si je suis mal logé, Mes Bureaux le sont encore bien davantage, faute d'Emplacement on a été obligé de les Etablir

doc. 3

§ AGAY (d'), ancienne Nobleſſe de Franche-Comté, ſubſiſtante aujourd'hui en deux branches. Elle s'eſt toujours diſtinguée & soutenue avec éclat dans l'Épée & la Robe, & eſt admiſe dans les Chapitres nobles de cette Province, où l'on exige la preuve de ſeize quartiers.

I. Hugues d'Agay, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, Officier de Philippe, dit Le Bon, Duc de Bourgogne, en 1463, fut nommé du Conſeil de ce même Duc par Lettres du 3 Juin de ladite année. Il avoit épouſé *Sibille Vincent*, fille de *Jean Vincent*, Maître des Requêtes des Ducs de Bourgogne, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Autre Jean, pourvu de la dignité d'Aumônier au Chapitre noble de Gigny en Franche-Comté, en 1474;
3. Et Henri, reçu en 1509, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, marié & mort ſans poſtérité.

II. Jean d'Agay, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-dè-Laubeſpin, épouſa *Louiſe Annol*, & en eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, mort ſans poſtérité;
3. Et Denise, mariée à *Renaud de Faulquier*.

III. Jean d'Agay, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, épouſa *Charlotte de Cizé*, dont:

Guillaume, qui ſuit;
Et Jean, IIIe du nom, marié avec *Jeanne du Tartre*, de laquelle il eut: Simon d'Agay, mort ſans poſtérité de *Françoiſe de Veſoul*, ſa femme.

IV. Guillaume d'Agay, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, épouſa *Barbe du Tartre*, ſœur de *Jeanne*, femme de Jean d'Agay, ſon frère. Il en eut:

Bonaventure, qui ſuit;
Et Claudine, mariée à *Guillaume de Sarrazin*, Seigneur de Saint-Martin.

V. Bonaventure d'Agay, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, fut nommé, en 1619, Gouverneur du Château de Grimont-ſur-Poligny, pour les Archiducs Albert & Isabelle, & épouſa *Philiberte Sordet*. Leurs enfans furent:

1. Etienne, qui ſuit;
2. Antoine, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes au ſervice du Roi d'Eſpagne, tué ſur la brèche de Venlo, dans les Pays-Bas, en 1637;
3. Et Charlotte, mariée à *Philibert de Bauthoin*.

VI. Etienne d'Agay, Écuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, fut reçu, en 1655, Procureur-Général du Parlement de Franche-Comté. Il avoit épouſé, en 1627, *Barbe-Angèle de Froiſſard*, dont:

1. Bonaventure, qui ſuit;
2. Philippe-Charles, Prieur de Clairvaux & Chanoine de Poligny;
3. François-Nicolas, Prieur de Rey & Chanoine d'Arbois;
4. Antoine, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, tué au Siége de Salins en 1674;
5. Ferdinand, auteur de la branche des Seigneurs de Myon, rapportée ci-après;
6. Jeanne-Philiberte, mariée à *Claude Gillaboz*, écuyer;
7. Et Jeanne Guillemette, mariée à *Hugues de Gabriel*, Chevalier.

VII. Bonaventure d'Agay, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, nommé en 1653 Gouverneur du Château de Grimont, & en 1676 Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, épouſa *Thérèse-Louiſe de Laborey*, Dame de Byarnez, de laquelle vinrent;

Philippe-Joseph-Ignace, qui ſuit;
Et Etiennette-Françoise, mariée à *Denis-Grégoire de Pétremand*, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté.

VIII. Philippe-Joseph-Ignace d'Agay, Seigneur de Byarnez, reçu Conſeiller à la Chambre des Comptes de Franche-Comté épouſa, en 1690, *Jeanne-Madeleine-Mairot de Mutigney*, dont:

1. Philippe-Charles, Chevalier, Commandant de bataillon au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance en 1765;
2. Jean-Prosper, qui ſuit;
3. & 4. Barbe-Thérèse & Antoinette-Françoise;
5. & 6. Anne-Jeanne & Jeanne-Madeleine, mortes toutes deux Chanoineſſes de l'Abbaye noble de Sainte-Claire de Montigny en Dauphiné.

IX. Jean-Prosper d'Agay, Chevalier, Seigneur de Byarnes, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1766, *Anne-Joſephe de Montgenet*, « dont une fille née en Avril 1770. »

BRANCHE

des Seigneurs de Myon.

VII. Ferdinand d'Agay, Chevalier, fils puîné d'Etienne, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, & de *Barbe-Angèle Froiſſard*, reçu Conſeiller au Parlement de Franche-Comté en 1691, mort en 1731, avoit épouſé *Jeanne-Marie Mercier*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Myon. Il a laiſſé de ſon mariage:

1. Antoine-Philibert, qui ſuit;
2. Charles-Denis-François, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Sorez, Vicaire-Général & Archidiacre d'Orléans, enſuite Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon;
3. Philippe-Charles, dit *M. de Myon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaiſois, Infanterie, en 1746; en 1748, Lieutenant du Roi au fort Griffon de Beſançon & Chevalier de Saint-Louis;
4. Jean-Claude, dit *M. Montſaugeon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis;
5. Luc, dit *le Chevalier d'Agay*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment Guienne, Infanterie, Major de la ville de Colmar, en 1752;
6. & 7. Deux filles Religieuſes.

VIII. Antoine-Philibert d'Agay, Chevalier, Seigneur de Myon, & du Chef, de ſa femme, de Villers, Mutigney, Bay, Bémont, &c., d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, puis Préſident à Mortier au même Parlement, en 1744, mort en 1766, avoit épouſé *Anne-Ignace de Boitouſet-d'Epernay*, de laquelle ſont nés:

1. Marie-François-Bruno, qui ſuit;
2. Philippe-Joseph-François, Prieur, Commandataire des Prieurés de Heauville & de Clairvaux, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon en 1770;
3. Jean-Gabriel, Chanoine du Chapitre Noble & Cathédrale de Saint-Claude, & Vicaire-Général du Diocèſe d'Autun en 1770, nommé par le Roi le 28 Juillet 1779; Coadjuteur de l'Evêché de Perpignan;
4. Marguerite-Françoise-Bernardine, mariée en 1748 à *Claude-François-Joſeph de Montgenet*, Chevalier, Seigneur de la Roche Montaigu-Colombier, &c.;
5. & 6. Louise-Ferdinande & Jeanne-Françoise-Ursule, mortes toutes deux Chanoineſſes de Lons-le-Saunier; la dernière en 1740.

IX. Marie-François-Bruno d'Agay, Chevalier, Seigneur de Myon, de Villers & de Mutigney, créé *Comte d'Agay*, par Lettres-Patentes de l'an 1766, reçu d'abord Avocat-Général au Parlement de Franche-Comté, en 1749, Maître des Requêtes en 1759, Préſident au Grand-Conſeil en 1765, & Intendant de Bretagne en 1767, a épouſé *Charlotte le Bas-du-Pleſſis*, dont:

1. Antoine-François-Ignace, Chevalier;
2. Antoine-Thérèse-Joseph, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa première compagnie;
3. & 4. Anne-Charlotte-Joséphine & Marguerite-Françoise-Nicole.

Les armes: *d'or, au lion de gueules armé & rampant, au chef d'azur*. Supports: *deux lions de gueules*. Cimier: *un lion de même iſſant du caſque, avec une couronne de Marquis*. Généalogie dreſſée ſur titres qui nous ont été communiqués.

M. Joly de fleury

Amiens le 3. Mai 1782.

M,

Le Sr Charles du Castel Conseiller au Baillage Présidial d'Amiens depuis 1734 a été nommé en 1751. à la subdélégation d'Amiens par M D'Aligre alors Intendant de Picardie qui Connoissoit sa probité, son zèle et ses Lumieres; — Avant Cette Epoque M de Chauvelin — Prédecesseur de M D'Aligre, l'avoit Chargé de toutes les Commissions du Conseil dont il s'étoit parfaitement bien Acquitté et gratuitement. Depuis 1751. Il s'est tellement livré aux Affaires de la subdélégation qui Comprend la Capitale, St Valery et près de 300. Paroisses, qu'il a été obligé d'abandonner ses fonctions de Magistrat, au grand regret de sa Compagnie à laquelle il étoit fort utile. Depuis 1771. que j'ai été nommé à l'Intendance de Picardie, j'ai vû qu'il n'étoit pas possible qu'il se livrât à aucuns autres travaux que Ceux de la Subdélégation qui sont Considérables.

doc. 4

dans des Chambres basses qui sont sous un vieux Corps de batiment ; [illegible] on y communique par une Galerie souterraine et obscure, et [illegible] ne reçoivent le jour que par une petite Cour attenante à un Cul de Sac où sont logés des Gens du Bas peuple qui brulent de la Tourbe dont la fumée infecte les Bureaux, noircit les papiers et se répand dans tous mes appartemens. L'humidité qui regne nécessairement dans ces Chambres basses pourrit les papiers, et derange sans Cesse la Santé de mes Secretaires. C'est Ce que vient d'éprouver bien vivement le premier Secretaire que j'avois en Bretagne et qui m'a suivi en Picardie. Il jouissoit d'une santé robuste ; le mauvais air qu'il a respiré dans ces Bureaux, lui a Causé une maladie dangereuse dont il a beaucoup de peine à se rétablir. [illegible] Voila, M^r, une peinture très fidèle et non exagérée de ma maison d'Amiens et de mon logement de mes Bureaux.

Aujourd'hui il est âgé de plus de 74. Ans ; il Commence à être infirme, — Je m'apperçoite depuis quelque tems — que malgré son Zèle il ne peut plus mettre dans l'Expédition des Affaires la même Activité qu'auparavant, — Ce qui retarde infiniment ma — Correspondance. Il le sent bien lui même, et Comme il est peu aisé il — m'a engagé, M, à solliter pour lui — une pension de retraite qui Certainemt. est bien due à ses Anciens et bons services. Lorsqu'il fut nommé à la subdélégation en 1751. Le Sr. Du Moulin son Prédécesseur qui avoit Comme lui demandé sa retraite pour Cause de Vieillesse et d'Infirmité, obtint une pension de 1200#. quoi qu'il n'eût pas servi aussi long tems que lui. J'ai l'honneur, M, de vous supplier très Instamment de vouloir bien accorder au Sr. Du Castel la même pension de retraite de 1200#. J'en serai extrêmement reconnoissant. J'ai un excellent sujet en vue pour le remplacer.

Je suis avec beaucoup de respect

M

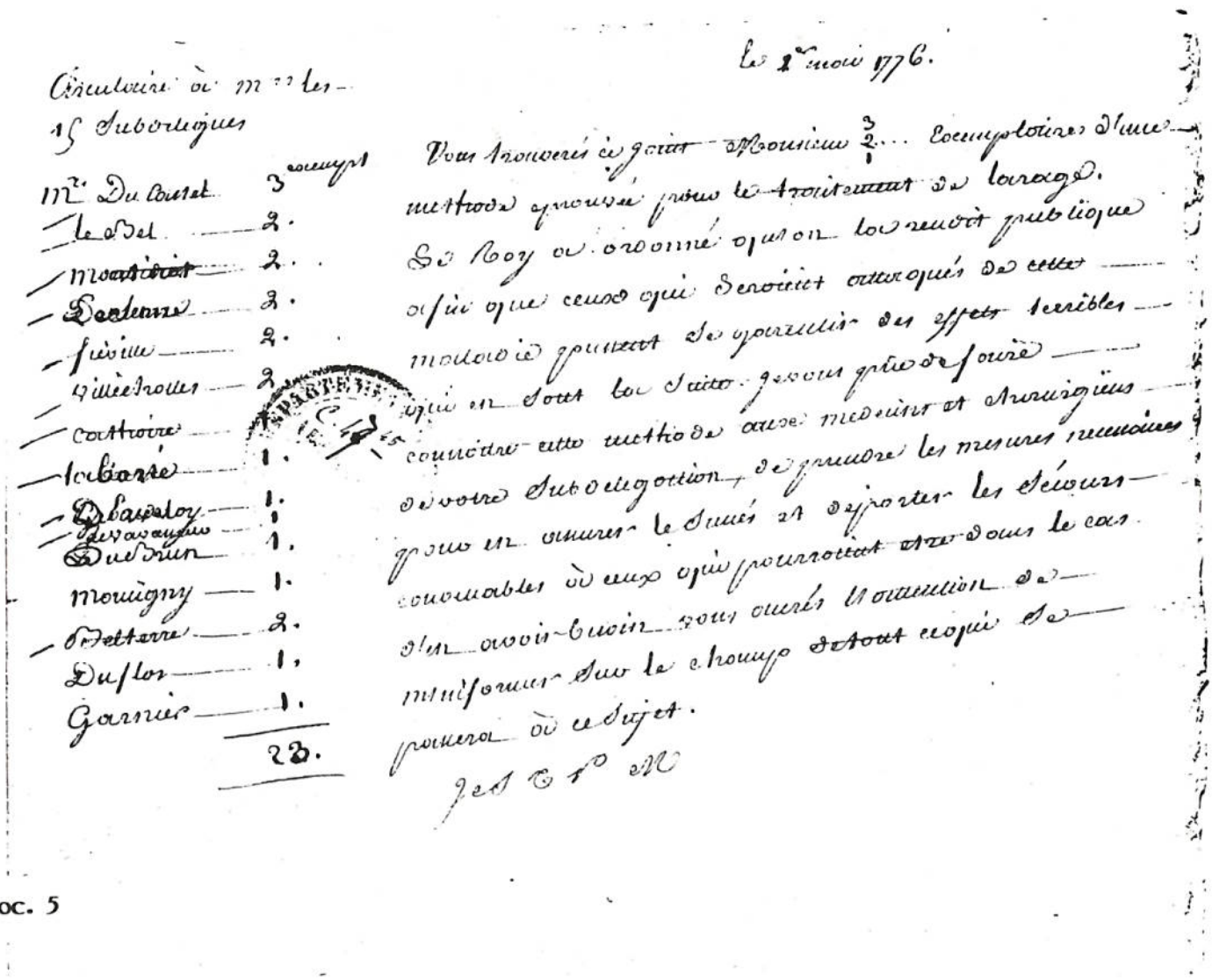

doc. 5

Transcription :

Circulaire à Mrs les
15 Subdélégués

le 1er mai 1776

Vous trouverés ci joint Monsieur $\frac{3}{2}$ ... exemplaires d'une méthode éprouvée pour le traitement de la rage. Le Roy a ordonné qu'on la rendit publique afin que ceux qui seroient attaqués de cette maladie pussent se garantir des effets terribles qui en sont la suite. Je vous prie de faire connoître cette méthode aux médecins et chirurgiens de votre subdélégation, de prendre les mesures nécessaires pour en assurer le succès et de porter les secours convenables à ceux qui pourroient être dans le cas d'en avoir besoin. Vous aurés l'attention de m'informer sur le champs de tout ce qui se passera à se sujet.

Je s t P M

doc. 7

Paris Le 8. 9bre 1781.

J'ai reçu, Mounieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5. de ce mois, par laquelle vous m'informez que les courriers de la malle d'Amiens à Paris ont été arrêtés par un particulier qui a volé l'un d'eux. Je ne puis qu'approuver les ordres que vous avez donnés aux Brigades de Marechaussée de votre Généralité pour prévenir, s'il est possible, de semblables accidens, en faisant des courses particulierement aux heures du passage des courriers.

Vol commis par un particulier sur un courrier de la malle d'Amiens à Paris.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, Mousieur, votre très humble et très obéissant serviteur

J. Dupleix

doc. 6

Mendicité

Versailles le 10. fevrier 1777

mr Mancy 13 fevrier

Intendance

Je suis instruit, Monsieur, que malgré les ordres que vous avés donnés pour les captures des Mendians et vagabonds il s'en repand encore beaucoup dans les Villes et dans les Campagnes. Je ne m'étendrai pas sur la nécessité de suivre l'opération de la Mendicité avec toute la vigueur qu'elle éxige, je me contenterai seulement de vous rappeller la lettre que M. de Clugny vous a écrite et dans laquelle il vous a fait part de l'intention du Roy à ce sujet. Je vous prie en conséquence de vouloir bien reveiller l'attention et le zéle des Brigades de Marechaussée de votre Département sur ce service et de leur donner des ordres précis de s'occupper avec la plus grande exactitude, de la recherche et captures de tous vagabonds et Mendians qui peuvent se retirer dans leur district.

Si les fonds que vous avés a votre disposition rélativement à l'opération de la Mendicité sont insuffisans, d'après l'avis que vous m'en donnerés j'aurai soin d'y pourvoir en vous assignant ceux qui vous seront nécessaires.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur.

Fabouvecus

DEPARTEMENT DE L'ARCHIVES C 335

à Mr Cochin

Le 18. Juillet 1772.

J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12. du mois dernier de Mme Reyte, par laquelle le Sr Corbeau demande qu'il lui soit permis de faire construire un moulin à vent sur un terrain à lui appartenant, et faisant partie du fief de Salleroux relevant de Sa Majesté, aux offres d'une redevance annuelle de 12. pour droit de vassalité de ce moulin qu'il désire tenir en fief, comme le terrain sur lequel il sera construit.

Suivant les éclaircissements que j'ai pris touchant cette demande, il paroit, à Mr, qu'elle peut être accordée, sans qu'il en résulte aucun inconvénient.

Il est d'ailleurs certain qu'un seul moulin à vent qui est sujet à chommer souvent est insuffisant pour moudre tout le blé nécessaire à la consommation d'une paroisse aussi considérable que celle d'Epchy qui est composée de 233. feux,

C 1295

Je vous envoye, Monsieur,
un placet de Pierre Dufour
marchand teinturier de la
ville d'Amiens. on voit par
son exposé que l'art de la
teinture est totalement
négligé dans une fabrique
qui employe des Soyes lustrées
en toutes sortes de couleurs,
que les fabriquans sont obligés
de faire teindre à Paris ou
Lyon toutes les soyes qu'ils
ouvragent, et que le transport
de ces matieres, leur retard
et souvent l'altération des
couleurs arrêtent l'activité
de la fabrication.

Pour faire cesser ces
inconvenients le S. Dufour
propose l'établissement d'une
teinture en bon ~~...~~ et petit-
teint. il prétend en connoitre
les procédés et avoir déja
fait des épreuves qui ont

C 3371

beaucoup sur la solidité et l'éclat de la teinture.

Cependant le S. Dufour ne mettant aucun doute dans le succès de son procédé, je crois qu'il seroit à propos de faire un essay capable de bien déterminer ou la perfection ou la défectuosité de sa teinture. Ainsi, Monsieur, vous voudrés bien choisir des personnes de l'art pour procéder à cette épreuve, et me mander ensuite le résultat de leurs opérations./.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur./.

Turgot

parfaitement reussi. Comme
Son entreprise est de nature
à exiger des avances considerables,
et qu'elle présente des avantages
pour la fabrique d'Amiens
il Seroit fondé à demander
au gouvernement quelques
Secours.

S'il avoit effectivement le
Secret de donner à la Soye
les mêmes couleurs et le
même lustre qu'elle reçoit
à Paris et à Lyon il n'est
pas douteux que cet artiste
introduiroit dans cette fabrique
une branche d'industrie très
précieuse. Mais il est à
observer qu'on ne Sauroit en
juger Sur des petits échantillons.
On a fait depuis longtemps
de pareilles tentatives en
plusieurs endroits du Royaume.
les étrangers même n'ont rien
négligé pour atteindre à la
perfection de la teinture de ces
deux villes. S'ils n'y sont
pas reussi c'est par la raison
que la qualité des Eaux influe

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens,

Du 26 Août 1782.

L'ACADÉMIE conſidérant que l'éloquent Diſcours que M. D'AGAY, Intendant de la Province, & Honoraire de l'Académie, prononça hier à l'ouverture de la Séance publique, ſur les Avantages de la Navigation intérieure pour tous les Peuples anciens & modernes, & pour la France en particulier, préſente le tableau le plus vaſte & le mieux rapproché de toutes les Navigations intérieures juſqu'à ce jour : qu'il annonce les grandes vûes de l'Homme d'Etat, les connoiſſances les plus étendues & le zele le plus éclairé pour le bien général du Royaume & le bonheur particulier de cette Province, a arrêté que M. D'AGAY ſeroit prié de le faire imprimer. Elle a penſé que rien n'étoit plus propre que ce bel Ouvrage, pour faire connoître à toute la France, & même aux autres Peuples, combien ſont avantageux & honorables les travaux qui s'exécutent ou ſont projettés, pour faciliter la Navigation dans le Royaume, & particuliérement dans cette Province, & combien ſont grandes & bienfaiſantes les vues du Gouvernement qui s'en occupe. Ce Diſcours d'ailleurs lui a paru fait ſur-tout pour donner aux eſprits non prévenus, une juſte idée du Canal ſouterrain, monument admirable qui doit opérer, dans cette Province, la communication des Mers par la jonction de la Somme avec l'Eſcaut, & qui a été honoré de la viſite & du ſuffrage d'un des plus illuſtres Souverains de l'Europe. Signé, *BARON*, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Vû par Nous Intendant de Picardie le présent Etat des dépenses faites pour l'Ancien et Nouveau Canal de Picardie pendant les mois de Juillet, août et 7bre 1781. Ensemble les feuilles particulieres des d. dépenses y mentionnées,

Nous ordonnons au S.r Le Leu Trésorier de l'Ancien et Nouveau Canal de Picardie, de payer la Somme de 7647.# 18.s 1.d, aux particuliers dénommés dans les dittes feuilles, et pour les Causes y mentionnées.

Lui faisant lad. somme de 7647.# 18.s 1.d sera passée et allouée en dépense dans le Compte dud. S.r Le Leu, en rapportant le présent Avec les dittes feuilles duement quittancées. fait le 21. Juin 1782. f.

Mr Maug 8 Juillet

Paris le 6 Juillet 1784

M. Le Contrôleur Général, Monsieur et Cher Confrere, vient de vous annoncer que Sa Majesté avoit bien voulu faire participer, votre Généralité, pour une Somme de 90,000.#, dans la distribution des Trois millions destinés à réparer les malheurs de l'hiver; cette Somme étoit d'abord moins considérable; mais le Ministre a proposé, à Sa Majesté, de l'augmenter en considération des derniers Incendies qui ont eu lieu dans trois villages de la Province.

DEPARTEMENT DE ARCHIVES C 1544

M. Le Contrôleur Général desire que vous lui indiquiez, sur le champ, l'emploi, en masse, que vous vous proposerez de faire de cette Somme de 90,000.# c'est à dire quelle portion devra être emploïée en moins imposé, quelle autre en travaux de Charité ou de toute autre maniere également utile et qui vous paroitra plus analogue à la nature de tels besoins ou de telles pertes à réparer.

Lorsque vous aurez annoncé au Ministre cette Division générale, vous voudrés bien, Monsieur et

doc. 11

chez Confrere, pour la portion qui devra être employée en moins imposé, en faire former les états détaillés et me les envoïer dans la forme ordinaire pour que cette distribution puisse être autorisée par un arrêt du Conseil nécessaire pour la Comptabilité.

A l'égard des fonds qui devront être employés en travaux de Charité, je vous prie de faire former sur le champ, l'état des ateliers qu'il sera convenable d'établir et de me l'envoïer également pour que je puisse le faire autoriser par le Ministre. Il devra en être de même pour toute autre application que vous jugerés à propos de faire d'une partie de ces 9,000#

Vous êtes entré en correspondance avec M. De la Milliere sur un Mémoire de Mrs. administrateurs de l'hôpital de la Ville d'Arles, qui demandoient d'être aidés pour subsister aux besoins d'une foule de malheureux qui se sont refugiés dans cet hôpital. M. De la Milliere m'a fait part de vos observations et de votre avis, et le Ministre avec qui j'en ai conféré, a consenti à ce qu'il fut disposé, en faveur de cet hopital, d'une somme

de 1,800.# sur les 90,000.# qui viennent d'être accordés à votre Généralité.

J'ai l'honneur d'être, avec un sincère et respectueux attachement, Monsieur et cher Confrere, votre très humble et très obéissant serviteur. Devergennes

DE DÉPARTEMENT DE LA ... ARCHIVES

A Versailles le 6. Janvier 1780.

Mbell. [illegible]

Les besoins du Service exigent, Monsieur, qu'il soit tiré le plus promptement possible du Magasin provincial d'Amiens, la quantité de 1367. Culottes, lesquelles seront emballées convenablement et remises au Correspondant du S. Biétrix, Commissaire général aux transports militaires, pour être conduites par ses soins aux adresses indiquées, par l'état que je joins ici. Le Garde magasin, ~~retirera une~~ reconnoissance dudit Correspondant, ~~de laquelle~~ il me sera envoyé un double.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Pte de Montbarey

C 1279 24 ARCHIVES

doc. 13

Sur mercy 25 juin

Versailles ce 23 Juin

M. Dem.r 25 juin. 1783.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, l'extrait, pour votre Généralité, du brevet général de l'année prochaine 1784. et je vous prie de vous occuper, sans délai, de l'Etat de la répartition à faire, entre les différentes Elections de votre Généralité, des sommes qui y sont comprises. Vous voudrés bien, pour la rédaction de cet Etat, vous conformer au modèle que vous avés suivi pour les années précédentes, et m'adresser, ensuite, cet Etat de répartition le plutôt qu'il vous sera possible, afin que les commissions puissent être expédiées sur le champ, et que rien ne vous empêche de commencer, de bonne heure, ainsi que je le désire, les opérations du département.

Suiv. 2 c. 259

c. 1103

J'ai l'honneur d'être, avec un sincère attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

[illegible]

doc. 12

60

A Versailles le 8 Juillet 1782

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME ARCHIVES C806 11

J'ai reçû, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire le 6 de ce mois, par la quelle vous m'informez de L'arrivée de M. Le Comte et de Mad.e La Comtesse du Nord à Amiens. Je vous remercie des détails que vous avez bien voulu me donner de ce qui s'est passé pendant leur Sejour en cette Ville.

J'ai L'honneur d'etre avec un Sincere attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant Serviteur.

J. Rydgeon

doc. 15

M. Cathoire Maire à Roye

Amiens le 22. Juillet 1776.

Avant de faire usage, M, des Eclaircissemens que vous m'avez donné sur la demande des Officiers Municipaux de Roye d'un Octroi sur les vins, Cidre et bierres, pour remplacer Celui que la ville levoit sur les Grains, J'ai Cru devoir vous prévenir que la preception de Ce d.er Octroi vient d'être retablie par l'Arrêt du Conseil dont je vous envoye Aujourd'huy plusieurs Exemplaires pour les faire publier et Afficher dans Vôtre subdélégation. Je vous prie d'Assembler Vôtre Communauté pour lui faire part de Cette Circonstance, et pour mettre en Délibération si la levée de Ce Ancien Octroi ne doit pas Engager les officiers Municipaux à retirer la demande qu'ils ont faite pour obtenir par forme de remplacem.t un octroi sur les Boissons. Vous m'enverrez, S. V. p, un Extrait de la Délibération avec vos observations particulières et Vôtre Avis. Je S. T. P, M, V. &c.

doc. 14

Je fais travailler à l'inventaire des titres et papiers déposés dans les archives de l'Intendce afin de remettre à chaque département ceux qui leur seront nécessaires. Ce travail, vu la quantité immense de papier, sera très long et très minutieux. L'on ne perdra pas un instant pour l'abréger autant qu'il sera possible.

J'aurai l'honneur M., de prendre vos ordres sur l'usage a faire des papiers concernant les objets qui ne peuvent intéresser les Directoires, et ceux relatifs à des affaires terminées, ou qui regardent des familles dont l'intérét exige qu'on ne leur donne aucune publicité.

a l'inventaire des titres et papiers deposés dans les archives de l'Intend.ce afin de remettre a chaque departement ceux qui leur seront necessaires. ce travail, vu la quantité immense de papiers, sera très long et très minutieux. L'on ne perdra pas un instant pour l'abreger autant qu'il sera possible.

ajouter a M. le garde des sceaux et a M. Guignard

J'aurai l'honneur ~~[illegible]~~ M, de prendre vos ordres sur l'usage a faire des papiers concernant les objets qui ne peuvent interesser les Directoires, et ceux relatifs à des affaires terminées, ou qui regardent ~~[illegible]~~ ~~qui~~ ~~[illegible]~~ des familles dont l'interet exige qu'on ne leur donne aucune publicité

Je [illegible]

M [illegible]

doc. 16

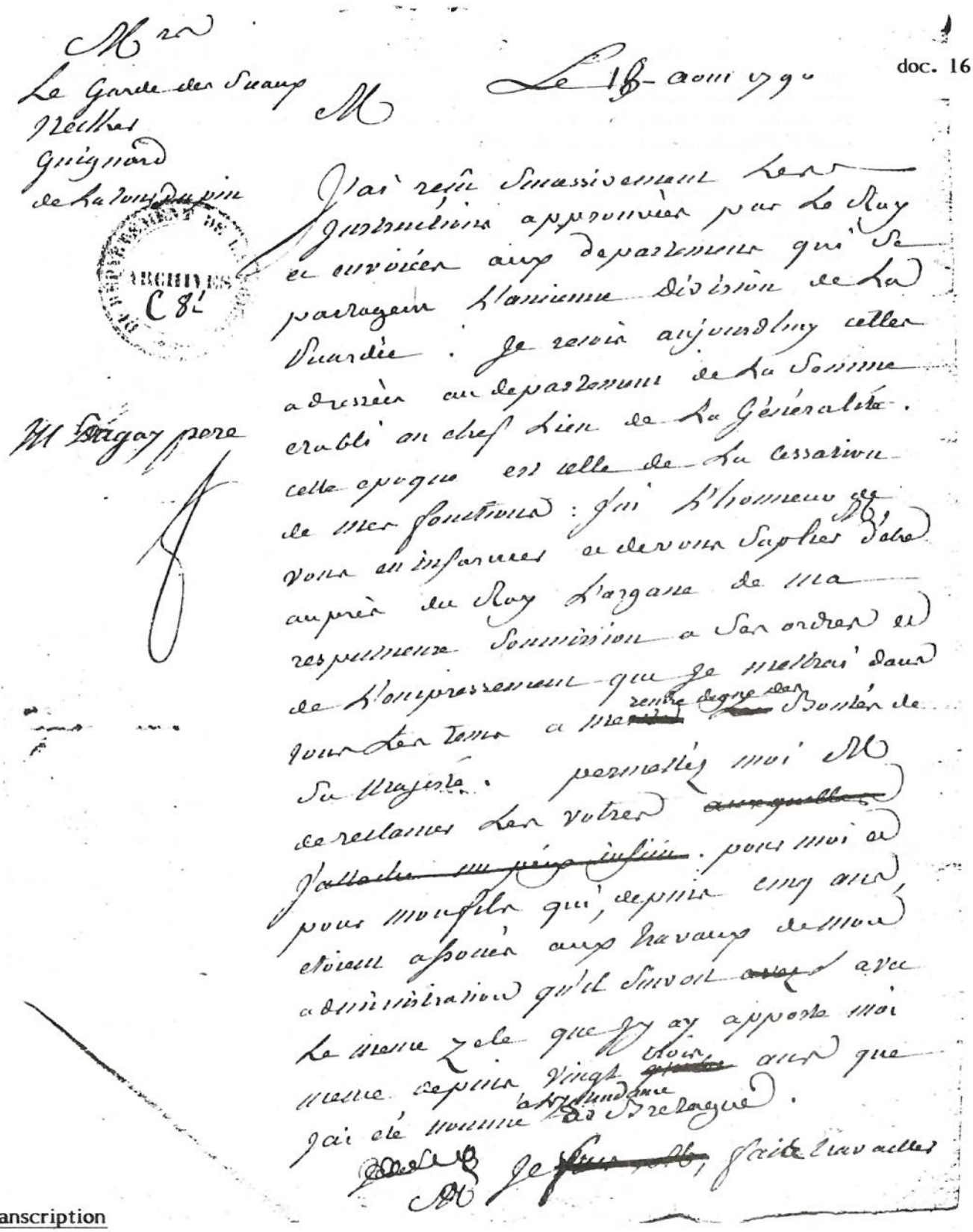

Transcription

M.

J'ai reçû successivement les instructions approuvées par le Roy et envoiées aux departemens qui se partagent l'ancienne division de la Picardie. Je recois aujourd'huy celles adressées au département de la Somme établi au chef lieu de la Généralité. Cette époque est celle de la cessation de mes fonctions : j'ai l'honneur de vous en informer et de vous suplier M., d'être auprès du Roy l'organe de ma respectueuse soumission à ses ordres et de l'empressement que je mettrai dans tous les tems à me rendre digne des bontés de Sa Majesté. Permettez moi M de réclamer les votres pour moi et pour mon fils qui, depuis cinq ans étoient associés aux travaux de mon administration qu'il suivoit avec le meme zele que j'y ay apporté moi meme depuis vingt trois ans que j'ai été nommé à l'intendance de Bretagne.

NOTES ET COMPLEMENTS

document 1 : Portrait de François Marie Bruno, Comte d'AGAY. Gravure, 1786. Bibliothèque du Grand Séminaire d'Amiens.

Voir ci-dessus dans notre introduction "Bruno d'AGAY et sa province".

document 2 : Généalogie de la famille d'AGAY, extraite du célèbre "Dictionnaire" de LA CHESNAYE DES BOIS. Ce dictionnaire, rédigé pour la première fois au XVIIIe s., comprend de nombreuses généalogies de familles nobles françaises. Plusieurs fois réédité, il est souvent contestable pour l'époque médiévale mais relativement fiable pour l'époque moderne. Il nous a paru intéressant de présenter ici une généalogie élaborée du vivant de Bruno d'Agay. Elle montre bien comment les d'AGAY se partagent entre l'Epée et la Robe, avec, semble-t-il, une préférence pour cette dernière. "Dictionnaire de la Noblesse". 3e édition. Paris, Schlesinger frères, 1863, Tome 1er.

document 3 : Brouillon de lettre de Bruno d'AGAY **au Contrôleur général.** 6 novembre 1772. Extraits. A.D. Somme, C 744/1.

L'Intendant de Picardie dresse au Contrôleur général un sombre tableau de sa "maison d'Amiens". Puis il évoque les projets de construction d'une nouvelle Intendance et ajoute :

> **"... il faut absolument se restraindre au pur nécessaire, en écartant toute idée de magnificence et de grande dépense. Mon objet est donc de me loger bourgeoisement et commodément, et d'établir mes bureaux dans un lieu sain et où les papiers puissent se conserver".**

Les projets aboutirent à la construction d'un nouvel hôtel de l'Intendance, dont on peut toujours admirer la belle ordonnance : c'est aujourd'hui l'hôtel de la Préfecture ; bel exemple de continuité dans la destination des bâtiments publics...

document 4 : Les subdélégués. Brouillon de lettre de l'Intendant à M. JOLY de FLEURY, 3 mai 1782. A.D. Somme, C 19/4. Montage.

D'AGAY sollicite une pension de retraite pour son **subdélégué d' Amiens,** Charles DUCASTEL.

Devant l'ampleur de leur tâche, les Intendants s'adjoignirent des hommes de confiance, chargés de les représenter dans les principales villes de leur Généralité, de surveiller l'exécution de leurs ordres et de les renseigner sur toutes sortes de domaines. (cf. dictionnaire de Marion). L'un d'eux est évoqué ici par son patron : qualités, étendue du travail, longévité dans le poste, mais aussi défaillances dues au grand âge.

document 5 : La santé publique. Circulaire aux Subdélégués, 1er mai 1776. A.D. Somme, C 47/45.

Cette circulaire du 1er mai 1776, diffusant une méthode de traitement de la rage, reprend, presque mot pour mot, **une lettre de TURGOT** adressée de Versailles, le 27 avril 1776, à B. d'AGAY, et reçue à Amiens le 29. Voilà une affaire rondement menée !

Ce document donne un bon éclairage sur le fonctionnement de l'administation française de l'époque et présente la liste des 15 subdélégués picards, dont nous donnons ci-dessous le ressort et les dates d'exercice:

DUCASTEL	Amiens	1751-1782	LA BORIE	Albert	1773-1781
LE BEL	Abbeville	1776-1777	DERVELOY	Grandvilliers	1753-1782
MARTINOT	Montdidier	1736-1779	LEVAVASSEUR	Breteuil	1751-1790
LE SENNE	Doullens	1757-1785	DUBRUN	Saint-Valery	1776-1790
FIEVILLE	Péronne	1765-1790	MONSIGNY	Montreuil	1759-1777
VILLECHOLLES	Saint-Quentin	1753-1780	BELTERRE	Calais	1753-1790
CATHOIRE	Roye	1776-1790	GARNIER	Ardres	1762-1788

document 6 : **Répression de la mendicité.** Lettre de TABOUREAU à Bruno d' AGAY. Versailles, 10 février 1777. A.D. Somme, C 33/5

C'est la fonction policière de l'Intendant qui apparaît ici ; il a mission de "**donner des ordres précis" à la Maréchaussée.** Cette responsabilité du maintien de l'ordre, au sens le plus large, ressort également du document suivant.

document 7 : **Sécurité sur les routes.** Lettre de JOLY de FLEURY à B. D'AGAY 8 novembre 1781. A.D. Somme, C 1199/7

Pour plus de détails sur les routes et les Intendants, on se reportera à la **publication commune aux 3 Services Educatifs de Picardie sur les routes et chemins au XVIIIe s.** (Sous presse au C.R.D.P.).

document 8 : **Avis sur la construction d'un moulin à EPEHY.** Lettre de B. d' AGAY à M. COCHIN. 18 juillet 1772. A.D. Somme, C 1225/8. Extraits

A propos d'une affaire de droits seigneuriaux, l'Intendant montre son souci **d'assurer le bon ravitaillement en farine** des populations.

233 feux représentaient environ un millier d'habitants.

document 9 : **L'Industrie.** Lettre de TURGOT à B. d'AGAY. Versailles, 9 juillet 1775. A.D. Somme, C 337/1

Le Ministre demande à l'Intendant de faire effectuer des **essais de teinture sur soie,** afin de vérifier l'efficacité des procédés mis au point par Pierre Dufour, marchand teinturier d'Amiens, qui souhaite créer un établissement à cet effet dans la ville. C'est une enquête avant **attribution éventuelle de subvention.** ("quelques secours").

document 13 : L'Intendant et les fournitures militaires.

Lettre du Prince de MONTBAREY à B. d'AGAY. Versailles, 6 janvier 1780. A.D. Somme, C 1273/24.

L'Intendant doit veiller à l'approvisionnement en uniformes des armées par le magasin provincial.

document 14 : La tutelle des municipalités. Brouillon de lettre de B. d'AGAY à CATHOIRE, Maire de ROYE.

La ville de Roye tirait une partie de ses revenus de divers droits d'octroi sur les marchandises. Mais elle n'était pas maîtresse de créer ou supprimer ces octrois. Tout passait par l'Intendance.

document 15 : L'Intendant, informateur officiel.

Lettre de JOLY de FLEURY à B. d'AGAY. Versailles, 8 juillet 1782. A.D. Somme, C 806/11.

Il s'agit de la visite incognito de Joseph II, empereur et frère de la reine Marie-Antoinette, à Amiens.

document 16 : La fin de l'Intendance. Brouillon de la **lettre de B. D'AGAY aux ministres,** leur annonçant la **cessation de ses fonctions.** 18 août 1790. A.D. Somme, C 8/1

La **division** de la France en **départements** par l'**Assemblée Constituante** se met en place en 1790. La passation des pouvoirs entre la vieille administration royale et les nouveaux cadres semble s'effectuer en douceur en Picardie. L'ancienne province est partagée entre plusieurs départements: **le Pas-de-Calais, l'Aisne, l'Oise** et enfin **la Somme.** En août 1790, il ne reste plus à Bruno d'AGAY qu'à partager les archives de l'Intendance...

Son fils lui avait été associé comme Intendant adjoint quand il avait eu son grave accident de santé en 1786.

On admirera la magnifique écriture de la lettre. Quelques difficultés de lecture peuvent être rapidement écartées : la graphie très variée du **s** notamment. Ce n'est évidemment pas Turgot qui a écrit le texte de sa main, mais un secrétaire. Seule la signature est autographe.

Pour des raisons de taille du document on a dû supprimer l'en-tête de la lettre avec la date.

document 10 : **Le Canal de Picardie. "Discours sur les Avantages de la Navigation intérieure..."** prononcé par Bruno d'AGAY devant l'**Académie d' Amiens,** et publié à la demande de celle-ci. Extrait, imprimé en tête du Discours, des registres de l'Académie. A.D. Somme, D 151

Règlement des dépenses faites pour le Canal de Picardie. Ordonnance de payement pour Juillet, Août et Septembre 1782. A.D. Somme, C 1435/25.

Les canaux, comme les routes ont été l'une des grandes préoccupations de Bruno d'Agay. Il s'attacha à la poursuite des travaux du Canal de Picardie (aujourd'hui Canal de St Quentin) et fit canaliser la Somme. Dans son discours d'ouverture de l'Assemblée Provinciale, il revient avec insistance sur cet aspect de son oeuvre et le prolongement qu'il faudra lui donner.

document 11 : Attribution à la Généralité d'Amiens d'une **subvention de 90 000 Livres** destinées à **soulager la misère** des populations. Lettre de VERGENNES à Bruno d'AGAY. Paris, 6 juillet 1784. A.D. Somme, C 1544/10

C'est à l'Intendant de proposer une répartition de la somme allouée entre divers postes : réductions d'impôts, ateliers de charité, hôpitaux, etc...

document 12 : La répartition de la taille

Lettre de D'ORMESSON à B. d'AGAY. Versailles, 23 juin 1783. A.D. somme, C 1130/2.

L'Intendant est responsable de la répartition entre les Elections et les paroisses de sa province du montant de l'impôt fixé par le roi pour sa généralité.

le brevet général : le roi en son Conseil fixe le montant de la taille et autres impositions annexes pour chaque province.

les élections : ce sont des subdivisions financières et fiscales des généralités. Elles sont le siège d'un tribunal subalterne, compétent en matière d'impôts.

le département : c'est la répartition de l'impôt entre les paroisses, unités fiscales.

QUELQUES INDICATIONS BIOGRAPHIQUES

(SUR LES PRINCIPAUX PERSONNAGES MIS EN JEU DANS LES DOCUMENTS)

D'ALIGRE DE BOISLANDRY (Etienne Jean François Marie) **1717-1757.**
Conseiller au Parlement de Paris (1740), Maître des Requêtes (1742), Président au Grand Conseil (1749), Intendant d'Auch et de Béarn (1749), **Intendant d'Amiens (1751-1754).**

CHAUMONT DE **LA MILLIERE** (Antoine Louis) **1746-1803**
Maître des requêtes (1769), Intendant des Ponts et Chaussées (1781), **Intendant du Département des Ponts et Chaussées et Hôpitaux du Royaume** (1784), Intendant des Finances (1787).

CHAUVELIN DE BEAUSEJOUR (Jacques Bernard) **1701-1767**
Conseiller au Parlement de Paris (1725), Maître des Requêtes (1728), **Intendant d'Amiens** (1731), Intendant des Finances (1751).

CLUGNY DE NUITS (Jean Etienne Bernard de) **1729-1776**
Conseiller au Parlement de Dijon (1748), Intendant des Iles-sous-le-Vent (1760), Intendant de la Marine (1764), Maître des Requêtes (1764), Intendant général de la Marine et des Colonies (1770), Intendant de Roussillon (1774), Intendant de Bordeaux (1775), **Contrôleur général des Finances (1776).**

COCHIN (Augustin Henry) **1730-1784**
Conseiller au Parlement de Paris (1750), **Intendant des Finances (1767).**

GRAVIER DE **VERGENNES** (Charles Bonaventure)
Maître des Requêtes (1777). Neveu du ministre de Louis XVI.

GUIGNARD DE SAINT-PRIEST (Guillaume Emmanuel) **1735-1821**
Ambassadeur à Constantinople (1767), en Hollande (1787), **Secrétaire d'Etat à la Maison du Roi** (1789).

JOLY DE FLEURY (Jean François) **1718-1802**
Conseiller au Parlement (1741), Maître des Requêtes (1743), Président au Grand Conseil de Paris (1745), Intendant de Bourgogne (1749), Conseiller d'Etat (1767), **"Administrateur général des Finances"** (1781-1783).

LA TOUR DU PIN (Jean Frédéric de) **1727-1794**
Député, **Secrétaire d'Etat à la guerre** (1789-1790).

LEFEVRE D'**ORMESSON** (Henry François de Paule) **1751-1808**
Conseiller au Parlement de Paris (1768), Maître des Requêtes (1770), **Contrôleur général des Finances** (1783).

MONTBAREY (Alexandre Marie Léonor, Prince de) **1732-1796**
Officier Général (1761), Directeur à la guerre (1776), **Secrétaire d'Etat à la guerre** (1777).

NECKER (Jacques) **1732-1804**
Banquier, Directeur général du Trésor (1776), Directeur général des Finances (1777 puis 1788), puis **Ministre** (1789-1790).

TABOUREAUX des REAUX (Louis Gabriel) **1718-1782**
Conseiller au Parlement de Paris (1740), Maître des Requêtes (1757), Président au Grand Conseil (1757), Intendant de Hainaut (1764), **Contrôleur général des Finances** (1776-1777).

TURGOT DE BRUCOURT (Anne Robert Jacques) **1727-1781**
Conseiller au Parlement de Paris (1752), Maître des Requêtes (1753), Intendant de Limoges (1761), Secrétaire d'Etat à la Marine (1774), **Contrôleur général des Finances** (1774-1776), Surintendant général des Postes (1775).

CRDP D'AMIENS
45, rue Saint Leu - 80000 Amiens

Imprimé en France
au CRDP, en février 1986

Dépôt légal imprimeur : 1er trimestre 1986
Dépôt légal éditeur : 1er trimestre 1986

Le Directeur de la Publication : L. BALADIER